

Sujet; Consultation sur l'Érection d'un barrage au Lac Sergent

Cette courte présentation vous provient d'un simple citoyen, comme nous le sommes supposément tous au point de vue de la loi.

Ce citoyen est en relation avec le sujet de la consultation par son usage tel quel de l'environnement de la décharge du Lac Sergent. Soit à pied ou en vélo de montagne. En toutes saisons ou occasions.

Suite à la lecture du rapport d'analyse du BAPE, je ne puis le voir autrement que le rapport écrit d'une petite visite dans l'coin avec quelques jasettes avec les principaux instigateurs du projet. Les pour et les contre vis-à-vis du projet proviennent, de toute évidence, tous de la même source.

- Nulle part il n'est fait mention de la possibilité de réduire l'activité humaine qui est en cause dans le réchauffement de l'eau du lac : les embarcations motorisées, les avions et autres sources de pollution venant des activités humaines « diminuables ».
- 
- Quelle est l'échéance, quelles sont les mesures concrètes et l'investissement ainsi que les incitatifs à diminuer les déversements de déjections humaines dans le lac?

Un sommaire « ils sont en train d'y voir ? ». C'est bien le manque de sérieux qui est si souvent reproché aux études d'impact acceptées par votre organisme par tant de membres de la population.

Un étude d'impact ?

Où est-il fait mention de la mort assurée de la vie aquatique lorsque la décharge du lac sera en coupure d'alimentation avec le barrage en train de monter le niveau du lac pour les plaisanciers ?

Quelle assurance y a-t-il qu'un minimum de ruissellement (non encore déterminé ni même mentionné ...) sera maintenu afin de préserver cet écosystème ?

Une étude à ce niveau est INDISPENSABLE. Celle présentée semble tellement ciblée sur le seul impact des travaux, qu'il est vraiment à se demander où est la consultation. À la lecture du rapport il ne semble que manquer le nom de celui qui aura le contrat d'exécuter la vie dans la décharge de la rivière.....euh pardon, exécuter les travaux d'amménagements.

Luc Brouillette

France Bourassa